

ASSEMBLEE GENERALE DE PROSIMAR – 10 Août 2018

Belle affluence à l'assemblée générale de Prosimar (association pour la protection du site et de l'environnement de Ste Marguerite) qui a réuni 110 personnes sur 340 adhérents. Après avoir salué la présence du Maire Jean-Claude Pelleteur, accompagné de deux adjoints, le Président Alain Doré a présenté les traditionnels rapports annuels, et rappelé les différentes actions de l'Association depuis un an : lutte contre les chenilles processionnaires du pin, sécurisation de la circulation et du stationnement dans les avenues proches du littoral, recours contentieux contre la suppression d'espaces boisés classés, participation aux recours sur l'éolien en mer, suivi des problèmes d'urbanisme avec les adhérents concernés ... Avec le vote des résolutions les échanges se sont animés autour de 2 thèmes principaux :

La lutte contre les chenilles processionnaires

Suite à la résolution demandant un épandage par hélicoptère, le Maire a précisé **« après étude, en collaboration avec St Nazaire et la Baule, il s'avère que cette solution n'est pas efficace et de plus coûte chère avec plus de 100 000 € sur le budget communal. Nous allons voir dans le prochain budget si on peut aider financièrement les particuliers qui souhaitent traiter leurs pins »**. Les adhérents ont néanmoins voté cette résolution pour un épandage aérien. Pour Alain Doré **« cette proposition de la Municipalité éradiquera le phénomène seulement si tous les particuliers concernés acceptent de traiter, ce qui paraît difficile »**.

La sauvegarde des espaces boisés et des zones humides

Considérant la nécessaire protection du caractère arboré de Pornichet, et de Ste Marguerite en particulier, ainsi que l'abattage non autorisé de nombreux arbres à haute tige, Prosimar demande à ses adhérents de voter une résolution **« pour que la Municipalité définisse et mette en œuvre une politique protectrice de l'arbre, et classe en espaces boisés classés les zones arborées situées dans l'espace urbain »**. Après un vote majoritairement favorable, J.C. Pelleteur a apporté les éléments suivants : **« notre équipe municipale est très attachée au caractère arboré de Pornichet et à la spécificité littorale de la commune. C'est pourquoi nous serons très attentifs à l'élaboration du prochain PLUi et nous vous invitons vivement à participer à cette concertation »**. Prosimar a demandé à la Carène d'être acteur de ce dossier.

Les questions des adhérents au Maire ont porté sur l'augmentation des incivilités (vitesse excessive, stationnement sur trottoir, tags...), mais aussi sur la densification de l'urbanisation. Sur ce point J.C. Pelleteur a rappelé que **« la suppression des surfaces minimales de terrain, la division des parcelles et la vente à des promoteurs par des propriétaires est un vrai problème pour la maîtrise de l'urbanisme »**. Enfin le Vice-Président Hervé Jamet s'est félicité des plateaux réalisés par la Ville pour sécuriser les accès à la plage, demandant que la priorité piétons soit mieux signalée.

Les échanges entre adhérents et élus se sont poursuivis autour du verre de l'amitié.